

**Budget du Québec :  
Enfin de l'argent neuf en éducation !**

Montréal le 17 mars 2016 – L'AMDES a tenu à saluer le réinvestissement annoncé par le gouvernement dans le budget du Québec.

Comme l'a déclaré la présidente de l'AMDES, Hélène Bourdages : « Les besoins sont immenses et les défis titanesques, mais il faut saluer les annonces faites par le gouvernement. Même si les montants annoncés ne seront pas suffisants pour combler tous les besoins, il était essentiel d'amorcer un mouvement de réinvestissement et en cela, nous pouvons être satisfaits. Le signal est bon. »

Bien entendu, l'AMDES a hâte de voir la portion de ces sommes qui sera affectée à l'école montréalaise, en situation particulièrement précaire en raison des taux de défavorisation auxquels elle fait face. Des programmes, comme agir tôt, soutenir l'intégration en classes régulières des élèves au secondaire ou l'insertion professionnelle des clientèles jeunes et adultes en centres de formation, sont cruciaux dans plusieurs de nos milieux et Montréal doit avoir sa part. Tout comme pour le programme de maternelles 4 ans temps plein, implanté au compte-gouttes, qui est pourtant essentiel à l'intégration des enfants de milieux défavorisés ou issus de l'immigration.

« Les réinvestissements annoncés doivent se faire dans le respect de la marge de manœuvre des établissements pour que l'argent aille au bon endroit en fonction des besoins des milieux. Pas de mur-à-mur, mais une place au discernement et au dialogue avec les directions qui permettra de tirer le meilleur parti des nouvelles sommes d'argent pour favoriser la réussite des élèves. Le fait que la situation de vétusté du parc immobilier fasse l'objet de réinvestissement est aussi de nature à réjouir les directions, directions adjointes et gestionnaires administratifs des écoles et centres de la CSDM et de la CSPÎ », a indiqué Mme Bourdages.

**À propos**

L'Association montréalaise des directions d'établissement scolaire regroupe 450 membres qui travaillent à la Commission scolaire de Montréal (CSDM) et à la Commission scolaire de la Pointe-de-l'Île (CSPI). Tous les membres y œuvrent comme directions d'école ou de centre, directions adjointes ou gestionnaires administratifs. L'AMDES a pour but spécifique l'étude, la défense et le développement des intérêts professionnels, économiques et sociaux de ses membres et de la profession. Elle fonctionne de façon démocratique et fait de son approche éthique, transparente et équitable le fondement même de ses valeurs.

- 30 -

**Pour renseignements :** Catherine Escojido 514.927-8807 catherine@escojido.com